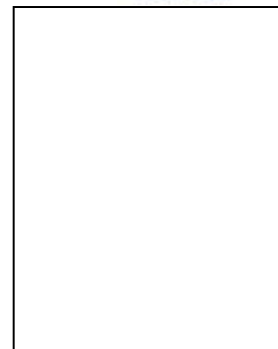




INSCRIPTION C.S.A. – SAISON 2010-2011



Les inscriptions sont à faire auprès du secrétariat ou des personnes désignées. Pour des questions d'organisation et d'assurance, le dossier d'inscription doit être remis complet dès la 1^{ère} séance. **Seuls les dossiers complets seront acceptés.**



Liste des documents à nous remettre obligatoirement

1. Une photo (pour les nouveaux inscrits)

Découpée et collée dans le cadre ci-contre.

2. La feuille d'inscription

Pour tous les membres « anciens » et « nouveaux » (complétée ou modifiée). Pour les mineurs, merci de fournir l'autorisation parentale qui est en annexe du règlement intérieur.

M. Mme. Mlle (Prénom Nom)

.....

Adresse :

.....

.....

Né(e) le / /

Ville (dép.)

Fixe : Port. :

Profession :

E-mail :

Conformément à la loi du 21 juin 2004, l'enregistrement de votre adresse e-mail et son utilisation dans un cadre informatif nécessite votre accord. Merci de cocher la case ci-dessous :

Je souhaite être inscrit(e) sur la liste de diffusion du club.

Niveau actuel	Formation / activité souhaitée
<input type="checkbox"/> N1	<input type="checkbox"/> N1
<input type="checkbox"/> N2 <input type="checkbox"/> N2 E1	<input type="checkbox"/> N2 <input type="checkbox"/> N2+
<input type="checkbox"/> N3 <input type="checkbox"/> N3 E1	<input type="checkbox"/> N3
<input type="checkbox"/> N4 <input type="checkbox"/> N4 E2	<input type="checkbox"/> N4
<input type="checkbox"/> E3	<input type="checkbox"/> Initiateur
<input type="checkbox"/> E4	<input type="checkbox"/> E3
<input type="checkbox"/> TIV n°.....	<input type="checkbox"/> Apnée loisir
<input type="checkbox"/> Apnée :	<input type="checkbox"/> N1 <input type="checkbox"/> N2
<input type="checkbox"/> Nitrox	<input type="checkbox"/> Nitrox
<input type="checkbox"/> Autres :	<input type="checkbox"/> Autres* :
.....

*Activités proposées par le Comité Départemental (Secourisme, souterraine, biologie, photo, ...)

Dans le cadre de ses activités (entraînement piscine, sorties mer, ...), le C.S.A. est amené à diffuser sur son site internet les coordonnées de ses adhérents ainsi que des photographies. En application de l'article 9 du code civil qui stipule que « chacun a le droit au respect de sa vie privée », toute personne peut s'opposer à la reproduction de son image ou de son nom.

Informations dont vous autorisez la diffusion : n° tél. n° portable e-mail photographie

3. Certificat médical

Il doit **obligatoirement** être rédigé sur le formulaire fédéral, et doit être postérieur au 1^{er} juillet 2010 afin de garder sa validité pendant toute la saison. Merci de nous fournir une **copie**, cette copie ne vous sera pas rendue, **conservez l'original**.

Allergies ? Aucune Oui (précisez) : Groupe sanguin :

Autres remarques médicales dont vous souhaitez nous faire part :

.....
.....



INSCRIPTION C.S.A. – SAISON 2010-2011



4. Personne(s) à prévenir en cas d'accident

M. Mme Mlle (Prénom Nom) :

Tél. fixe : Tél. portable :

5. Règlement pour la licence, la cotisation et l'assurance complémentaire facultative.

LICENCE

Il est obligatoire d'être licencié à la FFESSM pour pratiquer la plongée au CSA. La licence tient lieu d'assurance en responsabilité civile (ne pas en demander si vous êtes licencié(e) dans un autre club).

Enfant (moins de 12 ans) 10,10 €

Jeune (de 12 à 16 ans) 22,80 €

Adulte (à partir de 16 ans) 36,00 €

Déjà licencié(e) (dans un autre club) pour l'année 2010–2011 ... n° de licence :

(fournir une photocopie de la licence)

COTISATION

Courtoisie* 15,00 €

Encadrant / membre du ComDir 45,00 € (après une saison d'activité au club)

Adulte 105,00 €

Famille (2^{ème} cotisation -15%) 89,25 €

(3^{ème} cotisation et plus -20%) 84,00 €

* Ne permet pas l'accès au bassin, la participation aux sorties est possible, sous réserve de places disponibles, sans participation financière du club d'aucune sorte.

ASSURANCE COMPLÉMENTAIRE

La FFESSM a négocié avec le groupe AXA une assurance complémentaire (voir les tableaux d'affichage ou sur [ce lien](#)), cette assurance est facultative. Dans l'hypothèse où vous ne souhaiteriez pas y souscrire, nous vous invitons à vérifier auprès de votre assureur que vous êtes couvert pour la plongée sous-marine. **Attention, certaines assurances ne couvrent pas la pratique dans le cadre d'un club associatif.**

Loisir 1..... 18,00 €

Loisir 2..... 29,00 €

Loisir 3..... 50,00 €

Piscine..... 10,00 €

TOTAL DE L'ADHÉSION
Licence + Cotisation + Assurance
complémentaire facultative
..... €

Je soussigné(e),, déclare avoir pris connaissance des statuts, du règlement intérieur du club, du code du sport relatif à la pratique de la plongée sous-marine et de la note d'information sur les assurances (documents à disposition sur simple demande) et m'engage à respecter le règlement intérieur du C.S.A. ainsi que la réglementation définie par le code du sport.

Fait à le

Signature